



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal à une séance tenue le 11 janvier 2016 a adopté le règlement #16-687 modifiant les tarifs de compensations imposés en vertu des règlements #94-315 (service d'entretien d'aqueduc et d'égout) et #00-415 (gestion des déchets);
- **Que**, les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter du 1 janvier 2016.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 15 janvier 2016

Avis numéro : 2016-04



Martin Leith
Secrétaire-trésorier